

n° 30 > Octobre 2020

PONT-ÉVÊQUE

Mag

www.ville-pont- eveque.fr



Le sens du service

Ville
Active & Sportive
🕒 🕒

Ville de
PONT - EVEQUE

SOMMAIRE

► Ludothèque
Page 19

Mairie de Pont-Évêque

Hôtel de ville
1, place Claude Barbier - BP 50057
38783 PONT-ÉVÊQUE Cedex
Tél. 04 74 57 28 80
Fax 04 74 57 28 83
Site : ville-pont-eveque.fr
Facebook @PontEveque38

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de
13 h à 17 h, le samedi matin de 9 h 15 à 11 h 30

Magazine bimestriel 3 000 ex.
de la commune de Pont-Évêque

Directeur de la publication :
Martine FAÏTA

Élue référente à la communication :
Dalila BRAHMI

Réalisation et impression :

Éditions JP MARTIN - FOUQUET SIMONET
Tél. 06 51 95 55 12 - editionsjpmartin@hotmail.fr
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE

Conception graphique : Magali ARNAUD

*La Municipalité remercie les annonceurs
pour leur collaboration et leur confiance.*

Édito du maire 3

Cadre de vie Environnement 4

Lutte contre l'ambrosie : à chacun son rôle
Ces crues qui marquent nos mémoires
L'instant nature...
Balade bucolique au bois de Chapulay et du Devez
Comprendre notre environnement...
Rives Nature, une association au service de la biodiversité

Vie pratique 7

Municipalité 8

Forum des associations
Ponté Pass'Sports
Trail des Forges

Ça s'est passé cet été ! 10

Un été au top ! 12

Dossier 14

Rentrée scolaire

Culture 18

Le coin de la médiathèque
Le coin de la ludothèque

CCAS 20

Pôle animations seniors du Clos des Roses
Le temps des retrouvailles...
Des aides pour les plus fragiles

Talents d'ici 22

Christèle et Johann Perrin honorés par le Gault & Millau
Salon Jacques Coiffure : la passion en héritage

Vie économique 24

Le Brut
L'Artisanale

Actualités 26

Amiante : les particuliers concernés
Le coin des bonnes affaires !
Port du masque obligatoire
Déclarez vos ruches avant le 31 décembre

Calendrier des fêtes 27

État civil 27

► Cultiver le plaisir de se retrouver

« *Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement.* »

(Martin Luther King)

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après des mois d'incertitude, nos élèves ont retrouvé les salles de classes et avec eux, c'est toute la famille qui renoue avec le quotidien.

Lieu de tous les apprentissages, l'école garantit l'instruction pour tous, développe la confiance en soi et pose les règles du bien vivre ensemble, qui sont le fondement de la vie en société. Et cela est valable à tous les âges.

Vous le savez sans doute, le Pôle animations seniors, géré par le CCAS, a repris ses activités. Désormais, à l'inscription, chaque adhérent signe une Charte dans laquelle il s'engage à respecter les règles de vie et à rester dans la bienveillance. Une décision que nous avons argumentée et qui au final, est parfaitement acceptée.

Autre symbole de la rentrée, le Forum des associations a remporté un franc succès. Cette réussite témoigne d'une envie commune de reprendre le cours normal de la vie, même si nous restons suspendus à l'évolution des conditions sanitaires.

La ludothèque et la médiathèque ont rouvert leurs portes pour le plus grand plaisir des familles. Mobilisée tout l'été sur les festivités, l'équipe du Centre socioculturel Arc-en-ciel continue de s'activer pour proposer des activités ludiques et culturelles.



Dans cet esprit, j'ai souhaité maintenir le Trail des Forges qui met en lumière la Ville de Pont-Évêque et toute l'énergie qui nous anime.

Ces temps forts sont l'occasion, pour les nouveaux élus, d'être au plus près des habitants, pour apprendre à se connaître et mieux travailler ensemble.

Enfin, je souhaite rappeler que le Nord Isère est en **zone rouge** et que toutes les activités, qu'elles soient communales ou familiales, doivent respecter toutes les règles en vigueur pour protéger nos proches les plus fragiles.

Au plaisir de vous rencontrer.

Madame le Maire, Martine Faïta

Bien à vous.

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

“ Il est indispensable que chacun prenne une part active dans la lutte contre l'ambroisie. J'insiste sur l'importance du signalement des zones où elle est présente, pour nous aider à agir dans l'intérêt de tous. ”



Gilbert COURTOIS
Conseiller municipal délégué à la vie associative,
sport, environnement et lutte contre l'ambroisie

► Lutte contre l'ambroisie : à chacun son rôle

Véritable enjeu de santé publique, la lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Hautement allergisante, cette plante envahissante provoque des rhinites, des problèmes respiratoires... Pour l'éradiquer, la municipalité mène des actions de terrain. Chaque été, Gilbert Courtois, conseiller municipal délégué à l'environnement et la lutte contre l'ambroisie sillonne la commune avec les représentants du service environnement de Vienne Condrieu Agglomération. L'objectif est de dresser une cartographie des secteurs infestés, pour cibler les zones à traiter.

De manière préventive, on peut empêcher son installation par la technique de végétalisation, et limiter sa pollinisation en arrachant ou en fauchant les plants avant la période de floraison.

Selon la réglementation, « **chacun doit agir sur les terrains dont il a la jouissance : particuliers, agriculteurs, entrepreneurs, municipalités...** ».

Les habitants sont invités à signaler les zones infestées, à l'accueil de la mairie, par téléphone au 04 74 57 28 80 ou sur la plateforme : www.signalement-ambroisie.fr



► Ces crues qui marquent nos mémoires

Les crues, provoquées par la soudaine montée des eaux, marquent la nature et les hommes. Pour recueillir les témoignages de particuliers et enrichir la base de donnée nationale, le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRA) a présenté une exposition, au Mas des Prés.

Réalisée en collaboration avec le bureau d'études Progeo environnement et l'Office national des forêts, elle vise à mutualiser les connaissances, par le biais d'une enquête participative menée sur le territoire des 4 vallées. Cette étude sur l'historique des crues du bassin-versant : Gère, Sévenne, Véga, Gervonde, Vesonne... et leurs affluents, s'inscrit dans le Programme d'action prévention des inondations (PAPI). Elle vise à mutualiser les connaissances pour « comprendre les enjeux territoriaux, améliorer la connaissance des cours d'eau, analyser les événements passés pour mieux prévenir les risques et gérer durablement la ressource en eau ».

L'enquête se poursuit jusqu'au 31 octobre. Le SIRA recherche des photos, vidéos, documents, courriers, témoignages et toute autre information utile.

Contact : 04 74 59 73 08 www.sirra.fr
collecte_sirra@progeo-environnement.com

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

► L'instant nature...

Balade bucolique au bois de Chapulay et du Devez

À l'invitation de Gilbert Courtois, conseiller municipal délégué à l'Environnement, des élus ont visité le bois de Chapulay et du Devez.

Peu d'Épiscopontains le savent, mais la limite de Pont-Évêque s'étend jusqu'aux bois de Chapulay et du Devez, situés à Septème. Pour le comprendre, plongeons-nous dans l'Histoire...

Lorsque la Révolution Française a créé les communes, chacune d'entre elles est devenue propriétaire des bois seigneuriaux présents sur son territoire, pour subvenir aux besoins des habitants : bois de chauffage, charbon, charpente...

Lors de la création de Pont-Évêque en 1867, notre collectivité appartenait à la Seigneurie de Septème, au même titre que Oytier, Saint-Just-Chaleyssin et Serpaize. C'est ainsi qu'elle a hérité de 48 hectares, situés à Septème.

Plus tard, le code forestier impose aux communes une gestion des bois communaux par l'administration des Eaux et Forêts, devenue l'Office National des Forêts. Les coupes d'arbres sont affectées à la production de bois d'œuvre pour les plus beaux arbres et en bois de chauffage pour les autres.

Dans le cadre de cette gestion, en concertation avec les communes de Septème et Oytier, des chemins ont été aménagés pour la promenade et la découverte des milieux boisés.



"Des lunettes, une affaire de spécialiste!"

Optikid®
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS

DÈS LE 1^{er} ÂGE
www.optikid.fr

DÉPLACEMENT MAISON DE RETRAITE ET À DOMICILE

OPTIQUE GAUTHIER
www.optiquegauthier.fr

3 magasins à votre service...

- VIENNE •
2, Avenue Berthelot
Tél. 04 74 78 07 01
- PONT-ÉVÊQUE •
98, Montée Magnat
Tél. 04 74 59 08 35
- VIENNE Monoprix •
2, rue Colonel A. Beltrame
Tél. 04 74 85 71 49

SERVICES PLUS

- 3X TIERS PAYANT
- CONTRÔLE DE LA VUE
- LENTILLES DE CONTACT
- 2^{ème} PAIRE 50% PLUS
- LUNETTE DE SÉCURITÉ

NOUVEAU

* Offres avantageuses

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

► Comprendre notre environnement...

Rives Nature

Une association au service de la biodiversité



Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre du **Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône (Scot)**. Ce document de planification sert de cadre de référence pour les questions d'organisation d'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement et de biodiversité. Ces orientations impacteront durablement l'avenir, notamment en matière d'équilibre naturel.

Conscients de leurs responsabilités, notamment face aux générations futures, en 2010 les élus du Scot des Rives du Rhône ont mis en place un réseau de veille écologique réunissant les principaux acteurs locaux de l'environnement. Ensemble, ils ont pour mission d'identifier et de prendre en compte les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement et de planification.

En 2019, les élus ont souhaité consolider cette démarche et lui donner une légitimité en créant **Rives Nature** (Association parapublique, sous maîtrise des collectivités et adossée au Syndicat Mixte des Rives du Rhône).

Rives Nature a pour principales missions :

- ✓ La centralisation des données de biodiversité pour la rendre disponible et accessible
- ✓ Une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements
- ✓ La sensibilisation et la formation à la biodiversité et à ses enjeux

Cet outil mutualisé va permettre :

- ✓ De mieux accompagner les acteurs locaux sur le terrain en matière de biodiversité
- ✓ D'aller plus loin dans la mise en réseau des acteurs, la connaissance et préservation de la biodiversité
- ✓ D'initier des coopérations innovantes dans les secteurs de l'habitat, l'agriculture, l'industrie

Au regard des nombreuses actions et des projets que le territoire porte et ambitionne de porter, pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans nos politiques d'aménagement, les Rives du Rhône viennent d'être labellisées **Territoire Engagé pour la Nature (TEN)**.

Ce label vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions concrets, réalistes et adaptés aux enjeux du territoire, afin de mettre fin à la perte nette de biodiversité. En devenant un Territoire Engagé pour la Nature, le Syndicat Mixte des Rives du Rhône montre à ses citoyens que la biodiversité est un sujet important dans lequel les collectivités s'impliquent et investissent sur l'avenir.

La crise sanitaire nous rappelle que la biodiversité et la nature sont indispensables à notre bien-être.

Protéger la nature, c'est nous protéger nous-mêmes.

« Dans le cadre de ses missions, Rives Nature qui est au service de 153 communes, pourra nous apporter son expertise sur des actions de sensibilisation à l'environnement et nous accompagner sur les projets d'aménagements » indique Gilbert Courtois, conseiller municipal délégué à l'environnement.

Espace Saint-Germain,
Bâtiment Orion - Vienne - 04 74 48 68 13
<https://www.rives-nature.org/>



► Numéros utiles

- ✓ **Police Nationale :**
Commissariat de police de Vienne
au 04 74 78 06 78
 - ✓ **Pôle Tranquillité Publique :**
7 jours/7 et 24 h/24 : 04 74 57 28 88
Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville :
ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h
et de 13 h à 17 h
 - ✓ **Sapeurs-Pompiers :** composez le 18
 - ✓ **SAMU :** composez le 15
 - ✓ **Médecin de garde :** composez le 15
- ✓ **Pôle de santé :** 8, rue Louis Leydier
 - **Pont-É-Infirmières Soins à domicile**
BESSAT Sylvie, ROUSSET Christine,
MOULIN-TSIMISSIRIS Marie-Sophie,
AVIGNON Fabienne, CHARLIER-TÊTE
Florence, DELAWAR Alexandra
Tél. 04 74 16 00 53
 - **Médecins généralistes**
GONZALES-TESTON Vanessa
(absente le mercredi) 04 74 31 67 42
GUYOT Pauline (absente le vendredi)
04 58 17 44 38
MADINIER Sabine (absente le mardi)
09 52 26 34 43
- ✓ **Médecin :**
COLOMBON Pascal - Les Mésanges - Bât. 3
50, rue Joseph Grenouillet - 04 74 57 62 30
 - ✓ **Cabinet infirmières :**
Plan des Aures - 92, allée de la Tour
Résidence du Soleil
CHAPUIS Laure 06 09 51 91 65
DESROCHES Isabelle 07 61 70 91 74
KCHAOU Samia 06 50 42 33 87
ROLLAND Delphine 06 82 32 72 93
 - ✓ **Pédicure - Podologue :**
CERDON Lucie 04 74 48 09 89
92, allée de la Tour - Résidence du Soleil
 - ✓ **Diététicienne :**
AREZKI Sofia 07 69 86 67 04

- ✓ **Psychologues :**
CARLES Florence 06 60 98 49 35
GRANGE Élisabeth 06 89 35 50 43
- ✓ **Pharmacie de garde :**
Composer le **3237**, d'un téléphone fixe, mobile,
ou de se connecter sur <http://www.3237.fr>
pour être mis en relation avec le professionnel
le plus proche de chez vous. Ce service
audiotel est accessible 24 h/24 ; tarif : 0,35 €
TTC/minute
- ✓ **Urgence dentaire :** 04 76 00 06 66
- ✓ **Clinique vétérinaire :** 04 74 57 79 37
N° urgence : 04 81 43 04 00
- ✓ **Suez des Eaux :** Contact 09 77 40 84 08
Urgence 0 977 401 133
- ✓ **Hôtel de ville :** 04 74 57 28 80
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h,
le samedi matin de 9 h 15 à 11 h 30
1, place Claude Barbier
BP 50057 - 38783 Pont-Évêque Cedex
- ✓ **Agence Advivo :** 04 27 69 20 60
- ✓ **Centre socioculturel Arc-en-ciel :**
04 74 16 17 00
- ✓ **P@sserelle Emploi :** lundi et jeudi 14 h - 17 h
et mardi 9 h - 12 h
- ✓ **Médiathèque :** 04 74 57 64 30
- ✓ **Ludothèque :** 04 74 57 76 60
- ✓ **Pôle Petite Enfance**
Graine de Malice : 04 74 54 59 21

► Rencontrez vos élus...

Madame le Maire et les élus tiennent une permanence à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous, **le premier samedi du mois, de 9 h 15 à 11 h.**

► Collectes sélectives

Le ramassage des poubelles jaunes se fera les **8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3 décembre.** Pour des raisons de sécurité, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique. Pensez à les rentrer dès le passage du camion de collecte.

ENEDIS : URGENCES ÉLECTRICITÉ



Enedis, gestionnaire du réseau électrique français, a ouvert une ligne téléphonique pour traiter les urgences d'électricité. En cas de panne de courant, contactez le 09 72 67 50 38.

MUNICIPALITÉ SPORT



Gilbert COURTOIS
Conseiller municipal délégué à la vie associative,
sport, environnement et lutte contre l'ambroisie

“ Cette année, la Municipalité a augmenté le Ponté Pass'Sport de 20 à 30 €. C'est un gros effort fait en direction des familles, pour favoriser la pratique d'une activité sportive, culturelle ou artistique. ”

M.F. ROUSSET



Marie-France ROUSSET
Conseillère municipale déléguée
à la Culture et au Sport

► Forum des associations

Vitrine du dynamisme associatif, le Forum des associations a réuni une quinzaine de clubs, au stade de la Revolée. L'absence des structures gonflables et d'ateliers ludiques, pour des questions sanitaires, n'a pas eu d'incidence sur la fréquentation, qui est équivalente aux années précédentes.

Toujours apprécié, ce temps de rencontre permet aux familles de mesurer la diversité de l'offre proposée sur la commune et d'échanger avec les présidents, dirigeants et entraîneurs.

C'est aussi l'occasion pour le Centre socioculturel Arc-en-ciel de présenter ses activités pour tous, et de sensibiliser les enfants, et leurs parents, à l'équilibre alimentaire. Un grand merci aux représentants associatifs, pour leur présence, et à l'Association des artisans et commerçants de Pont-Évêque, qui a offert le buffet.



► Ponté Pass'Sports

Lors du forum des associations, les élus ont distribué 193 Ponté pass'sports. Financés par la municipalité, ils sont offerts aux écoliers, de la maternelle au CM2, domiciliés ou scolarisés sur la commune.

Ces chèques cadeaux, d'une valeur unitaire de 30 €, sont à valoir auprès d'une association de Pont-Évêque, en déduction du montant de l'adhésion ou d'une licence, pour alléger le budget des familles.

Les parents qui ne sont pas venus les chercher sont invités à les retirer en mairie, sur les horaires d'accueil, jusqu'au 17 octobre, sur présentation d'un justificatif.

Renseignements au 04 74 57 28 80.



► Trail Nocturne 14 Novembre 2020

**LE TRAIL DES FORGES
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS !**

L'édition 2020, le Trail des Forges organisé par la Municipalité, en collaboration avec l'association Ponté Trail, prend une tournure plus nature, plus vallonnée et toujours en Nocturne !

Les parcours ont été retravaillés avec de nombreux passages à travers la campagne, pour s'inscrire dans la lignée des Trails de renom.

Le parcours de 9 km, avec 100 m de dénivelé positif, sera volontairement accessible, et réservera de belles surprises...

Plus relevé, le circuit de 21 km, avec 700 m de dénivelé positif, se révélera particulièrement exigeant avec des passages inédits en course, notamment dans les magnifiques Combes du Loup et du Remoulon. Les coureurs avanceront dans un décor sauvage, avec parfois l'obligation d'utiliser ses mains pour se hisser sur des points de vue à couper le souffle !

Des efforts récompensés par le passage au cœur des carrières de Pont-Évêque. Cette zone privée sera exceptionnellement ouverte pour la course... Et c'est peu dire que les coureurs en prendront plein les yeux !

Cette course à pied, déjà réputée pour sa convivialité, devrait marquer les esprits par le profil inédit de son parcours et surprendre même les Épiscopeptains.

Bien sûr, les courses enfants seront plus faciles et toujours gratuites !



ALORS SOYEZ AU RENDEZ-VOUS LE 14 NOVEMBRE AU STADE DE LA REVOLÉE !

INSCRIPTION EN LIGNE UNIQUEMENT :
www.chronometrage.com

MASQUE OBLIGATOIRE



COURSES ENFANTS À 16H

✓ **INSCRIPTION GRATUITE**

COURSES ADULTES À 18H30

✓ **PARCOURS 9 KM : INSCRIPTION 10 €**

✓ **PARCOURS 21 KM : INSCRIPTION 15 €**

ÇA S'EST PASSÉ CET ÉTÉ !

Le jury du Prix du fleurissement en tournée



Atelier réflexologie au Clos des Roses



Le coin des affaires aux Ateliers cré'acteurs



Le pique-nique des Ptit's gônes



Balle de match sur des courts neufs

Un stand pour identifier l'ambrosie





L'Hôtel Ville adopte une nouvelle signalétique



Atelier floral au Club du Centre



Séance de Qi gong en plein air



Ciné-été sous les étoiles



Première Fête des voisins au Clos des Roses



Le marché aux saveurs de Provence

UN ÉTÉ AU TOP !

Durant deux mois intensifs, les Estivales et les Terrasses de l'été ont ensoleillé la Ville ! Jeux, sports, culture, loisirs, animations, spectacles... En journée comme en soirée, ce fut une réussite sur toute la ligne avec une fréquentation record.

Bravo à toute l'équipe du Centre socioculturel Arc-en-ciel, aux associations, artistes et intervenants, qui nous ont fait rire, jouer, chanter, danser, et même rêver !

Retour en images sur ces moments inoubliables...





DOSSIER

Rentrée scolaire

“ Malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid-19, la rentrée scolaire s’est bien passée. Je remercie le corps enseignant, les élus et l’ensemble des services qui se sont mobilisés pour accueillir les élèves. L’ouverture de nos écoles et du collège restent soumis aux consignes des Autorités, selon l’évolution de la situation sanitaire. ”



Samset SHAKHUN

Adjoint en charge de l'Éducation, Vie scolaire, Conseil Municipal d'Enfants

Toujours chargée d’émotion, la rentrée scolaire est un moment fort dans la vie d’un enfant et de ses parents. C’est d’autant plus vrai cette année, en raison des nombreuses incertitudes liées à la pandémie.

Cependant, grâce à une mobilisation sans faille de tous les acteurs qui contribuent à offrir aux enfants et aux enseignants de bonnes conditions de travail, 1192 élèves ont fait leur retour, dans l’un des cinq établissements scolaires de la commune. Pour s’en assurer, une délégation de la commission scolaire, conduite par Madame le Maire, Martine Faïta, a fait le tour établissements scolaires, avec l’inspectrice de l’Éducation nationale, Stéphanie Jamme, et les conseillères pédagogiques.

➤ Effectifs 2020/2021

MATERNELLE des Genêts

- ✓ 4 classes
- ✓ 96 écoliers

Directrice : Patricia Fourgeux
Temps de décharge : le lundi



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Françoise Dolto

- ✓ 8 classes
 - ✓ 136 écoliers dont 12 en Ulis 4
- Directrice** : Léa Daragon
Temps de décharge : les mardi et vendredi





GROUPE SCOLAIRE

Jacques-Yves Cousteau

- ✓ 17 classes
 - ✓ 324 écoliers (Maternelle : 131, Élémentaire : 193 dont 12 en Ulis)
- Directeur** : Étienne Berrier
Temps de décharge : tous les jours



COLLÈGE

Georges Brassens

- ✓ 19 classes
 - ✓ 442 élèves dont 14 en section Ulis
- Principale** : Catherine Boyer
Principal adjoint : Laurent Garino

ÉCOLE PRIVÉE

Les Eaux Vives

- ✓ 8 classes
 - ✓ 194 élèves (Maternelle : 80 élèves, Élémentaire : 114)
- Directrice** : Nathalie Farge
Temps de décharge : le jeudi et un mardi soir sur deux, sur rendez-vous



DOSSIER

Rentrée scolaire

INFO +

➤ Félicitation à Léa Daragon

Léa Daragon, en charge des CM1-CM2, a pris la direction de l'école Françoise Dolto. Elle succède à Christophe Miclo, qui assure la classe des CE1.



➤ Changement d'accès à l'école Dolto

Pour améliorer la sécurité, en concertation avec la direction de l'école Françoise Dolto, du Service scolaire et de la Police municipale, les entrées et sorties des écoliers s'effectuent désormais au niveau du grand portail, avec un barriérage qui délimite la zone piétonne, de la circulation automobile.

L'usage du portillon, équipé d'un visiophone et d'une gâche électrique, est réservé aux services périscolaires pour éviter les croisements, et aux enfants porteurs de handicap et leurs accompagnateurs (Taxis) qui utilisent l'accès PMR (Personnes à mobilité réduite). Il sert également aux intervenants et aux livraisons.

Autre avantage, l'utilisation du portail oriente les parents vers les parkings de Halle et de la Salle des fêtes, permettant une circulation plus fluide.



➤ Services périscolaires

Dès le jour de la rentrée, les services périscolaires étaient opérationnels : garderie du matin, service de restauration scolaire et garderie du soir.

L'aide à la scolarité a repris avec quatre ateliers dans chaque école et deux ateliers accueillables sur la commune.



➤ Rappel

L'accueil du service scolaire de la mairie est ouvert les : lundis, mardis et mercredis, de 9h à 12h.

En dehors de ces plages horaires, pour réserver, annuler ou communiquer toute information relative à l'utilisation d'un de ces services, les familles sont invitées à le faire :

- ✓ Par mail : scolaire@ville-pont-veque.fr ou
- ✓ Par téléphone en laissant un message sur le répondeur au **04 74 57 28 91**.

➤ Portail Famille

Un Portail Famille est en ligne sur le site internet de la Ville www.pont-veque.fr pour effectuer des démarches courantes :

- ✓ **Paiement des services périscolaires** : garderie, restauration scolaire, Centre de loisirs
- ✓ **Inscription ou annulation auprès des services périscolaires** : garderie, restauration scolaire, Centre de loisirs
- ✓ **Renseignements pratiques** : horaires, tarifs, absences...



► Collège Georges Brassens

DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION

Construit en 1979, le collège a vu défilé des générations d'élèves et de professeurs... Pour ses 40 ans, le Département de l'Isère a engagé un projet de grande envergure, avec une restructuration complète de l'établissement.

Globalement, la géométrie du bâtiment sera simplifiée, et les espaces intérieurs remaniés pour améliorer leur fonctionnalité.

Après un désamiantage complet, l'ensemble des locaux : salles de classe, du personnel, circulations, sanitaires... seront rénovés. La zone de demi-pension fera l'objet d'une remise à neuf. Un nouveau préau sera construit dans la cour, et l'ensemble du collège sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les performances thermiques et environnementales du bâtiment seront fortement améliorées, avec un niveau de performance de la RT2012-global, soit l'équivalent d'un bâtiment neuf. Les façades et les toitures seront isolées, les menuiseries extérieures changées et les équipements de chauffage et de ventilation, adaptés ou remplacés.

Les façades isolées par l'extérieur seront revêtues de différents bardages de pierre et de métal. Les espaces extérieurs : accès, parking et espaces verts, seront eux aussi modifiés pour une meilleure fonctionnalité. Enfin, une amélioration des logements de fonction est prévue, à la fois en termes d'accessibilité et de performance énergétique. Une charte de chantier à faibles nuisances, signée avec les entreprises, garantira de limiter l'impact pour les riverains.

Durant les travaux, les élèves, enseignants et personnels poursuivront leurs activités dans un collège provisoire en bâtiments modulaires installés sur le terrain voisin, à proximité du gymnase. Ainsi, les nuisances seront réduites et le délai des travaux optimisé. Le lancement des travaux du bâtiment existant est prévu en novembre 2020, pour une durée approximative de 18 mois.

Le financement, par le Conseil départemental de l'Isère, s'élève à 11 Millions d'euros.



CULTURE

“ La médiathèque et la ludothèque sont des lieux essentiels pour tisser du lien social. Elles permettent de se réunir, de partager, d'apprendre à se connaître et de travailler la parentalité, élément favorable aux apprentissages. ”



Michel BOULARAND

Conseiller municipal délégué à la médiathèque et la ludothèque

► Le coin de la médiathèque

✓ Une ouverture sous condition

La médiathèque Boris Vian est ouverte sans prise de rendez-vous préalable, les mardi : 16 h - 18 h 30, mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30, jeudi : 9 h 30 - 12 h, vendredi : 16 h - 18 h 30 et samedi : 9 h 30 - 12 h. Toutefois, l'équipe se réserve la possibilité de réguler l'entrée, en cas de pic de fréquentation. Le port du masque et le nettoyage des mains restent obligatoires, et le port des gants, vivement conseillé pour manipuler les livres.

Par sécurité, les ouvrages retournés sont mis en quarantaine.

La réservation en ligne est possible uniquement sur le fonds de la médiathèque de Pont-Évêque.

✓ Nouveau !

Le livre service : une invitation à la lecture

Pour réveiller le lecteur qui sommeille en nous, chaque jeudi, de 8 h 30 à 12 h, les élus tiennent un stand de **Livre service** sur le marché.

« Nous avons repris l'idée de Chantal Tiberi, précédemment élue à la culture, qui nous aide sur cette action » expliquent Marie-France Rousset, conseillère municipale déléguée à la culture et au sport, et Michel Boularand, conseiller municipal délégué à la médiathèque et la ludothèque.

L'objectif est double : déstocker la médiathèque Boris Vian en offrant le surplus aux habitants, et inciter toutes les tranches d'âges à retrouver le goût de la lecture. Et ça marche !

Car avec une telle diversité, chacun peut trouver son bonheur : magazines, livres, bandes dessinées, policiers, romans..., le panel est large ! Il suffit de choisir, à raison de trois maximum par personne.

Et sur le principe du livre voyageur, libre à vous ensuite d'offrir vos coups de cœur, pour les partager, ou de les conserver pour les relire, encore et encore...



► Le coin de la ludothèque

✓ À vous de jouer !

Après plusieurs mois de fermeture, la ludothèque Boris Vian a rouvert ses portes pour le plus grand plaisir des adhérents. Un protocole a été mis en place, avec différents créneaux pour que chacun puisse profiter des lieux, en toute sécurité. L'accès se fait uniquement sur inscription, sur des créneaux d'une heure, avec 15 personnes maximum.

À l'entrée, le nettoyage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire, tout comme le port du masque pour les 11 ans et plus. L'utilisation est limitée aux jeux de société, de construction, et aux espaces de motricité. Et pour éviter les croisements avec les enfants en bas âge, une plage horaire est réservée aux assistantes maternelles.

Les après-midis, quand le temps s'y prête, un espace extérieur est aménagé.



HORAIRES :

- ✓ Mardi, jeudi, vendredi : 16 h 30 / 17 h 30
- ✓ Mercredi : 9 h / 10 h, 11 h / 12 h, 14 h / 15 h, 16 h / 17 h
- ✓ Samedi : 10 h / 11 h 30 (1 samedi sur 2)
- ✓ Jeudi : 9 h 30 / 11 h réservé aux assistantes maternelles

Idéal Délices

Pâtissier Traiteur - Stéphane CHAVAS



- *Cocktail salé / sucré*
- *Buffet*
- *Plateaux repas*
- *Viennoiseries*
- *Gâteaux de mariage*
- *Gâteaux d'anniversaire*

Le Sourd - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 06 28 42 32 28
ideal.delices@neuf.fr - www.ideal-delices-traiteur.fr



MOTO

Christian Colin

MOTOS - SCOOTER - QUADS
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF :




AV. DENIS CRAPON
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 57 75 47

CCAS

“ Le CCAS a établi une Charte du Pôle animations seniors du Clos des Roses, à l'attention de tous les adhérents, pour que chacun profite de ces moments de rencontre dans le respect et la bienveillance. ”



Carine ZENOUDA
Adjointe en charge de l'Action sociale,
personnes dépendantes, logement

► Pôle animations seniors du Clos des Roses Le temps des retrouvailles...

Après la trêve estivale, c'est tout sourire que les aînés ont repris le chemin de la Salle inter-générationnelle du Clos des Roses. Confortablement installés dans le jardin attenant, ils ont été chaleureusement accueillis par Madame le Maire, Martine Faïta, l'adjointe en charge du CCAS, Carine Zenouda, et l'équipe d'encadrement et d'animation.

Le programme de la saison leur a été présenté, avec comme nouveautés majeures, le changement d'appellation - le Club des seniors devient **Le Pôle animations seniors** - et l'établissement d'une **Charte de bonne conduite**. Avec près d'une centaine d'adhérents, il est nécessaire de poser des règles du bien vivre ensemble, afin de conserver la convivialité.

Les ateliers ont lieu à partir de 14h, les mardis, mercredis et jeudis au Clos des Roses, avec deux déjeuners par semaine et un repas mensuel à thème, réalisé par des bénévoles adhérents, et le vendredi, tous les 15 jours, au Centre socioculturel Arc-en-ciel, selon le calendrier établi.

En dehors des activités collectives, les adhérents peuvent faire appel aux services d'une esthéticienne, d'une coiffeuse et d'une pédicure podologue, à prix préférentiels, uniquement sur rendez-vous.

Tarif annuel : 14 € pour les Épiscopeptains ; 20 € pour les habitants extérieurs à la commune.

Inscriptions auprès du CCAS.



► Des aides pour les plus fragiles

✓ CHÈQUES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (CAP)

Cette aide est reconduite, selon les mêmes modalités que l'an dernier. Peuvent y prétendre les personnes âgées non imposables à partir de 70 ans, RSA, AAH, habitant la commune depuis au moins 6 mois. Les bénéficiaires déjà inscrits sont invités à apporter leur attestation d'octobre de la Caisse d'Allocations Familiales, et les personnes âgées, leur avis d'imposition 2020 sur ressources 2019.



✓ AIDES AUX VACANCES

Les familles en difficulté peuvent bénéficier d'une aide du CCAS, pour prendre en charge une partie des frais engagés pour les vacances de leurs enfants. Pour savoir si vous êtes éligibles, vous devez apporter les factures dès réception et avant la date limite indiquée sur le document, et les attestations CAF.

Renseignements au 04 74 57 28 82.

✓ ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES

L'accompagnement aux démarches numériques proposé par le CCAS, en partenariat avec Trira, adopte une nouvelle formule. Fini la camionnette présente sur le marché. Désormais, pour utiliser les équipements : ordinateur connecté, scanner, imprimante..., il faut se rendre à la boutique solidaire Trira, située au 8 rue Louis Leydier (Pontécom). Une permanence a lieu tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 8 h 30 à 11 h 30. Les personnes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement assuré par un animateur multimédia (Confidentialité garantie). Ce service est gratuit et sans rendez-vous. La boutique propose aussi du matériel informatique et téléphonie reconditionné à petits prix.

Renseignements au 04 74 59 45 19.



Coiffure à domicile
Femme / Homme
Pascale Grataloup
Plus de 20 ans d'expérience

07 78 39 11 77
Du mardi au vendredi de 8h à 19h
et le samedi de 8h à 18h

AGENCE VALLEE DU RHONE
173 Chemin de Cumelle
69560 ST CYR S/ LE RHONE
Tél : 04.74.85.15.13
Fax : 04.74.31.71.49
agence.valleedurhone@serpollet.com
Site : www.serpollet.com

**RESEAUX D'ENERGIES HTA - BT - GAZ
ECLAIRAGE - MISE EN LUMIERE
SIGNALISATION TRICOLEURE
RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS**

TALENTS D'ICI

► Christèle et Johann Perrin honorés par le Gault & Millau



L'annonce est arrivée comme un rayon de soleil ! La boulangerie-pâtisserie Perrin Tradition, située 12, rue Joseph Grenouillet, a reçu les honneurs du guide Gault & Millau.

Ce célèbre guide gastronomique lui a décerné un **Macaron millésimé, pour 2 ans**, avec en prime, **un référencement dans ses éditions 2020 et 2021**. Venu incognito, l'Expert Gourmand a noté « *la jolie façade refaite récemment et colorée, les pains aux croûtes superbes, la brioche, la quiche au jambon* ».

Il a également apprécié la qualité et la diversité des produits, l'accueil, la vitrine, et la

complémentarité du couple. Johann est au fournil et Christèle s'occupe de la pâtisserie.

S'ajoute le **Label Saint Honoré** qui garantit une boulangerie artisanale, 100 % fait maison, avec des matières premières régionales. La farine de blé provient de la Maison François Cholat, fondée en 1877, à Morestel. Cette entreprise familiale a établi un partenariat avec le célèbre guide gastronomique Gault & Millau, qui a donné lieu à cette visite et ces honneurs.

Un bonheur qu'ils partagent avec leurs vendeuses, qui contribuent à l'excellence de la boutique.

ALFA X PNEU
04 74 79 98 46

**Courroie de distribution
Disques/Plaquettes
Echappement
Géométrie
Pneumatiques
Entretien** etc...

34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

BRIZ GLASS - 04 37 04 36 33
34 Avenue Georges et Louis Frèrejean
ZI de l'Abbaye
38780 PONT-EVEQUE
brizglass38@gmail.com

Réparation et remplacement de pare-brise
VL - VUL - TP - Agricole

Un service première classe !

Zéro franchise Toutes assurances Aucune avance de frais Intervention à domicile

➤ Salon Jacques Coiffure : la passion en héritage

Ouverture :
du mardi au vendredi,
de 9 h à 19 h et samedi,
de 8 h 30 à 17 h



Jacques Chirijian, propriétaire du Salon Jacques Coiffure, et David Fumas, co-gérant, innovent, avec l'ouverture d'un Espace Hommes, au 80, Montée Lucien Magnat.

Dans ce salon de 40 m² qui leur est spécialement dédié, les Messieurs se font coiffer par David, et un tout nouvel apprenti, qui n'est autre que le petit-fils de Jacques. En 2^{ème} année de CAP, **Yanis Chirijian qui a hérité du coup de ciseau de son grand-père**, a déjà la passion du métier.

Tout naturellement, l'Espace Dames M'Line Coiffure, installé au 90, Montée Lucien Magnat, maintient ses prestations pour coiffer toute la famille : Féminin, Masculin, Junior.

Autre nouveauté : le salon qui se décline désormais sous une double identité : Jacques Coiffure et M'Line Coiffure, se lance dans la coiffure à domicile.

Il suffit d'un coup de fil pour prendre rendez-vous et ces professionnels se déplacent pour une coupe, une couleur, un brushing, ou tout simplement pour prendre soin de votre chevelure.

- ✓ **Espace Hommes :**
04 74 57 71 20 - 04 74 58 59 38 - 06 01 28 70 79
- ✓ **Espace Dames :**
04 74 57 71 20 - 04 74 85 94 69
- ✓ **Coiffure à domicile :** 06 01 28 70 79

GAY Frères

Société de Fait

MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLACOPLÂTRE
DÉMOUSSAGE ET PEINTURE DE TOITURES

12, route de Cancanne
38780 PONT-ÉVÊQUE
☎ 04 74 85 94 58

Siret 403 303 472 00019 - APE 4399C
N° TVA Intracommunautaire FR 37 403 303 472



MENUISERIE Bernard MEUNIER

BOIS / ALU / PVC
AGENCEMENT

CHONAS L'AMBALLAN
PONT-ÉVÊQUE ☎ 06 80 13 32 66

Expert Fenêtre Conseil QUALIBAT

VIE ÉCONOMIQUE

“ L’attractivité de Pont-Évêque se confirme avec l’installation de deux enseignes, dans le domaine du loisirs et de l’événementiel. Elles viennent étayer l’offre existante et donnent une nouvelle visibilité à la commune. ”



Hasan ALAGOZ
Conseiller municipal délégué à la vie économique

► Le Brut

Jérôme Roux

Bar à bières / Bar à vins
343, rue Louis Bréguet

Ouverture du lundi au mercredi :
6 h 30 - 14 h / 17 h - 21 h ;
jeudi, vendredi et samedi :
6 h 30 - 14 h / 17 h - 1 h

Facebook : [Bar_le_brut](#)



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

À peine poussée la porte, il vous accueille avec un large sourire et le regard franc. Visiblement heureux derrière son comptoir, Jérôme Roux, gérant du bar à bières **Le Brut**, vous invite dans son univers, comme on entre chez un ami.

Originaire de Saint-Sorlin-de-Vienne, il est loin d’être un inconnu. Pendant 20 ans, il a dirigé l’entreprise PRP Cloisons, basée à Pont-Évêque, qu’il a revendue en début d’année pour acheter le bar. Un ras-le-bol du bâtiment et l’envie de s’engager dans une activité qui lui tient à cœur ont fini de balayer ses dernières hésitations. Et il ne le regrette pas !

Depuis longtemps déjà, l’idée d’un Complexe de jeux nouvelle génération lui trottait dans la tête. L’aventure commence lorsqu’avec deux associés de la société RVR, il lance le projet qui donnera naissance à **La Turbine**. Un bâtiment de plus de 5 000 m², situé sur un terrain de 9 000 m², destiné à devenir un Espace de loisirs et de restauration, entièrement consacré aux jeux pour enfants et adultes.

Sur les cinq lots que comprend l’ensemble, Jérôme Roux est le premier à ouvrir son enseigne. Les autres activités de types Bowling, Laser Games, restauration, suivront au premier semestre 2021.

Facilement identifiable avec ses teintes noir et orangé, **Le Brut** s’élève le long de la rue Louis Bréguet, en lieu et place des anciennes usines Pellet. Dans ce lieu chargé d’histoire, Jérôme Roux a créé un bar à son image. À l’exception des murs, il a tout fait par lui-même, mélange de bois brut et d’ambiance industrielle. Il dispose d’une salle de 290 m² et de 160 m² de terrasse. À cela s’ajoute un parking gratuit de 130 places, pour la tranquillité d’esprit de la clientèle.

Au bar, à table ou en extérieur, il propose des bières artisanales, régionales et du monde, des vins régionaux, des spiritueux de types Rhum, Whisky, des formules snacking : planches de charcuterie, de fromage, Bruschetta et un menu plat du jour à midi, du lundi au vendredi, sur réservation (04 26 57 03 05).

VIE ÉCONOMIQUE

► L'Artizanale

Salle de réception
Traiteur événementiel

193, route de Cancanne
ZA du Remoulon
06 51 25 31 16 - 06 95 53 85 47
l_artizanale@orange.fr



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Restaurateurs durant 20 ans à Morestel, Séverine et Philippe Espin ont souhaité se recentrer sur l'événementiel. « *Nous avons été pleinement heureux dans ce métier que nous avons exercé avec passion. Depuis toujours, nous partageons l'envie d'entreprendre. C'est ce qui nous a poussés à franchir le pas* » explique Philippe.

En décembre 2019, le couple vend son restaurant, en quête d'un nouvel établissement. Leurs pas les conduisent à Pont-Évêque, dans la zone artisanale de Remoulon. « *Ça a été un coup de cœur, presque un coup de foudre* » sourit Séverine.

Fin mars, ils deviennent propriétaires des lieux. Débute alors cette nouvelle aventure professionnelle et familiale, avec la Covid comme invitée surprise.

Qu'à cela ne tienne ! Rompus aux aléas du métier, Séverine et Philippe mettent cette parenthèse à profit pour refaire entièrement la salle. Fini les teintes parme et fushia, place à une ambiance moderne et épurée, avec un mobilier qui allie confort et design. « *Nous avons choisi des tons neutres pour s'adapter à tous les événements* » précise Séverine qui a joué les architectes

d'intérieur, avec Philippe à la manœuvre. Et pour monter en gamme, ils ont fait appel à un professionnel qui a installé la climatisation.

Après ces mois d'efforts, le 12 juin, **L'Artizanale** a ouvert ses portes. L'établissement dispose d'une salle de 184 m², soit une capacité de 150 personnes assises. Elle est équipée d'un bar, d'un espace son et lumière avec des équipements DJ de qualité professionnelle. Elle peut être louée seule, ou avec prestations : traiteur, animation, spectacle... Tout est possible !

Son cœur de cible est l'organisation de réceptions, mariages, anniversaires, baptêmes, thés dansants, repas et soirées à thème... Désireux de s'inscrire dans le paysage économique, le couple envisage de développer son activité avec l'accueil de séminaires ou de réunions professionnelles.

L'Artizanale dispose aussi d'une terrasse privative aménagée, et d'un parking gratuit.

« *Les débuts sont prometteurs, avec un mois de septembre qui a affiché complet. On sentait une vraie attente* » confie Séverine et Philippe, qui ont choisi comme devise : « **L'Artizanale, Des souvenirs éternels pour vous et vos êtres chers** ». Et à voir leur sourire, les leurs n'ont pas fini de s'écrire.

ACTUALITÉS

► Amiante : les particuliers concernés

Avant d'engager des travaux, tout propriétaire d'un appartement ou d'une maison particulière doit faire rechercher la présence d'amiante pour en informer les entreprises intervenantes.

Une plaquette d'information « *Amiante : vous êtes un particulier ? Pensez-y avant d'engager des travaux chez vous* » a été réalisée par le Groupement Régional Interinstitutionnel Amiante (GRIA) regroupant la DIRECCTE ARA, l'OPPBTP, les CARSAT Auvergne et Rhône-Alpes, l'ARS et des services de santé au travail. Elle est téléchargeable sur le site de la Ville : http://www.ville-pont-veveque.fr/tools/documents/actualites/109_fichier1.pdf



► Le coin des bonnes affaires !

Les Ateliers Cré'acteurs regorgent de bonnes affaires pour équiper les enfants et toute la famille : vêtements, accessoires, bijoux, jouets, livres... Et en fin d'année, l'équipe propose des articles de Noël, à glisser au pied du sapin.

La boutique, située 8, rue Leydier, est ouverte le mercredi de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le vendredi de 9h à 12h.

Renseignements : 04 74 79 56 41



► Port du masque obligatoire

Par arrêté préfectoral et dans l'intérêt de tous pour lutter contre la propagation de la Covid-19, le port du masque est obligatoire, et ce, jusqu'à nouvel ordre :

- ✓ Sur le marché forain : toute personne de 11 ans ou plus doit porter un masque de protection sur tous les marchés de plein air alimentaires et non alimentaires organisés dans le département de l'Isère, ainsi que dans les braderies y compris les trocs, puces et vides greniers.
- ✓ Dans un périmètre de 25 m autour des accueils mineurs : devant les entrées et sorties des établissements d'enseignement et les lieux d'accueil de mineurs (écoles, collèges, lycées, crèches, accueil périscolaire,...)

Le non-respect de cette obligation est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe soit 135 euros et, en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe soit 1 500 euros.



► Déclarez vos ruches avant le 31 décembre

Chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Renseignements :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou 01 49 55 82 22

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



CALENDRIER DES FÊTES

► Octobre

Dimanche 11
Trio Bien Être Sportitude +
Salle de Sport Doux
De 9h à 17h

Lundi 19
Théâtre de Guignol
Salle des Fêtes
À 15h

► Novembre

Du jeudi 12 au lundi 16
Braderie Groupe Seb
Salle des Fêtes

Mercredi 11
Cérémonie commémorative
Place Claude Barbier
À 10h

Samedi 14
Trail des Forges
Municipalité
Au Stade de la Revolée

Vendredi 27
Accueil des nouveaux habitants
Salle des Fêtes
ou Clos des Roses

► Décembre

Du 8 au 27
Noël en Fête
Place Claude Barbier



Ces manifestations
sont programmées,
sous réserve
de l'évolution des
conditions sanitaires
et des consignes
de l'État.

► Bienvenue à bébé !

Séréna PINTO SALGUEIRO	le 31 décembre
Snelle BARRIER RAÏVIRE	le 11 juin
Natéo LIONNET	le 11 juin
Zakaria ZERROUKI	le 15 juin
Wassim BELLAID	le 18 juin
Nour El Houda EL BOUROUMI	le 23 juin
Amin AMRI	le 24 juin
Insaf AÏT FASKA	le 1 ^{er} juillet
Léna BENJAMIN	le 2 juillet
Younes CHAIBEDDRA	le 8 juillet
Mathéo TARDY BONAS	le 10 juillet
Noémie BOUZAR	le 11 juillet
Talie JOSEPHINE	le 15 juillet
Zeynep AYDIN	le 16 juillet
Kaan GÜCENMEZ	le 23 juillet
Aya DOUKKANI	le 24 juillet
Asma ALI GUÉCHI	le 28 juillet
Bayram BAL	le 7 août
Lyana MARTINS	le 9 août
Habib DRAOU	le 13 août
Shayni SAADI,	le 26 août
Yanis BAHLALI	le 27 août
Noa CLAVEL	le 28 août
Tylio PLATTEAU MARÉCHAL	le 1 ^{er} septembre

ÉTAT CIVIL

► Ils se sont dit oui...

Fatima EL MOURAD et Mansour AMRI	le 26 juin
Saadia ROUB et Rachid IDDAKIA	le 27 juin
Hafida HOUADJI et Rayan KEIBAÏER	le 11 juillet
Laëtitia BOULOM et Thierry KILEDJIAN	le 4 août
Stéphanie AELBRECHT et Sammy DIARRA,	le 29 août

► Ils nous ont quittés...

Brahim MEHIDI	le 28 juin
Aïcha BEN ALI, née HAOUÏ	le 4 juillet
Anne-Marie DI PRAZZA, née FALGON	le 10 juillet
Georges RAMBAUD	le 20 juillet
Myriam BULLY	le 28 juillet
Ahmed KIKI	le 1 ^{er} août

SEB

calor

Tefal

Moulinex

Rowenta

KRUPS

Lagostina



GROUPE SEB DESTOCKAGE

12, 13, 14 ET 16 NOVEMBRE 2020

GRANDE BRADERIE

DE 10H À 18H





SALLE DES FÊTES
RUE JOSEPH VEYET - 38780 PONT ÉVÊQUE
(DERRIÈRE LA POSTE)





LA TURBINE

7h - 14h / 17h - 1h

343 rue louis breguet
38780 Pont-Èvêque





En tant que professionnel du paysage nous mettons en oeuvre notre savoir-faire pour aménager et entretenir vos espaces extérieurs.



JARDIN SERVICE
 SAS JS
 38780 Pont-Èvêque
 04 74 57 67 67
contact@jardinservice.fr
www.jardinservice.fr

martin.G

depuis 1982

MENUISERIE ALUMINIUM
METALLERIE





04 74 16 17 77

contact@martingsarl.fr

319, rue Laverlochère
38780 Pont-Èvêque
www.martingsarl.fr